



L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Saizerillonnes, chers Saizerillons,

Septembre marque la rentrée des classes pour les élèves, mais aussi la reprise des travaux des élus du conseil municipal.

En cet instant, je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe municipale pour son engagement dans la vie quotidienne de Saizerais.

Une nouvelle fois, je salue le travail remarquable des agents communaux, sans leur implication, il serait difficile de mener à bien nos projets et les tâches journalières municipales.

Je suis également reconnaissant envers les associations qui, par leurs activités et les différentes manifestations organisées, font vivre notre village et resserrent les liens sociaux.

Avec mon équipe, nous souhaitons continuer à développer nos ambitions pour le village, avec toujours la même passion et cette envie qui nous anime.

Dans ce nouveau numéro, vous trouverez un point sur le budget et les finances de la commune.

Bonne lecture à tous.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Saizerais

Place Adrien-Toussaint
54380 SAIZERAIS
Tél : 03 83 24 45 02

Horaires mairie

Lundi : de 8h à 12h
Mardi : de 8h à 12h
et de 14h à 17h
Mercredi : de 8h à 12h
Jeudi : de 8h à 12h
et de 14h à 17h
Vendredi : de 8h à 12h
et de 14h à 19h
Samedi : fermée

Permanences du maire

Les 2^e et 4^e vendredis
de chaque mois :
de 17h à 19h

Consulter les dates
sur le site ou contacter
l'accueil de la mairie.

www.saizerais.fr
accueil@saizerais.fr



AFFOUAGES

*Les inscriptions
pour les affouages 2025
sont ouvertes du 1^{er} au
31 octobre 2024,
aux horaires d'ouverture
de la mairie.*

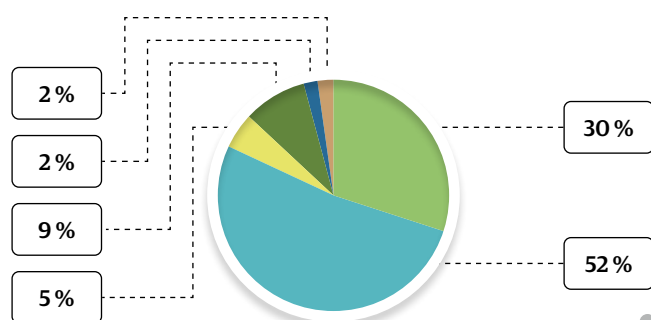


Fonctionnement

BUDGET 2023

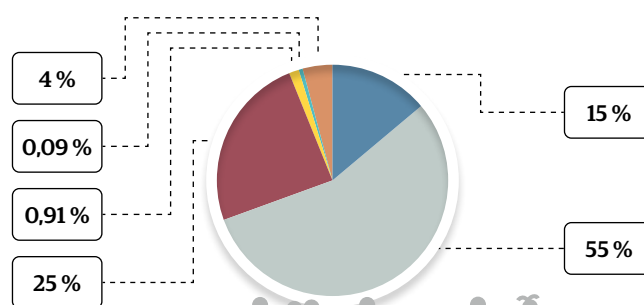
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Montant
Charges à caractère général	320 062,67 €
Charges de personnel et frais assimilés	543 819,47 €
Atténuations de produits	53 864,00 €
Autres charges de gestion courante	95 436,69 €
Charges financières	20 356,76 €
Charges exceptionnelles	18 506,28 €
TOTAL DEPENSES	1 052 045,87 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

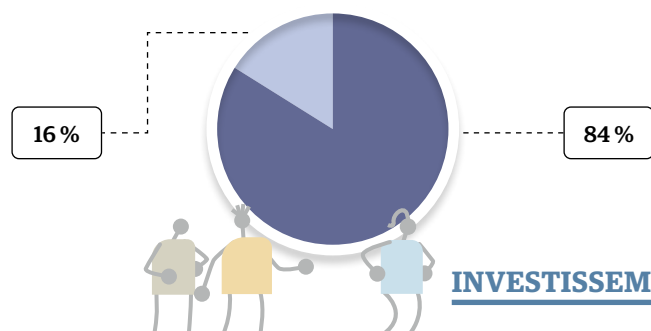
Désignation	Montant
Produits des services, domaine et ventes diverses	164 521,05 €
Impôts et taxes	621 112,03 €
Dotations, subventions et participations	286 017,59 €
Autres produits de gestion courante	10 223,77 €
Produits financiers	43,52 €
Produits exceptionnels	44 858,92 €
TOTAL RECETTES	1 126 776,88 €



Investissement

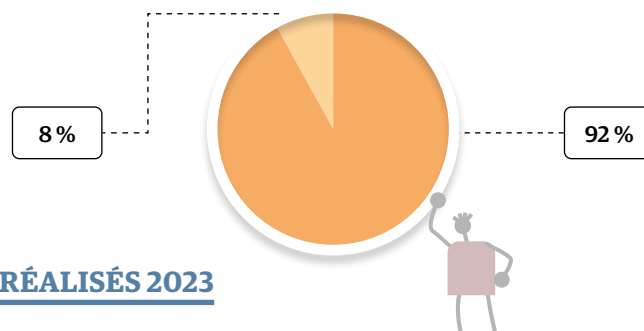
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Désignation	Montant
Emprunts et dettes assimilés	226 008,38 €
Immobilisations corporelles	43 763,45 €
TOTAL DEPENSES	269 771,83 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	167 493,96 €
Subventions d'investissement reçues	14 680,00 €
TOTAL RECETTES	182 173,96 €



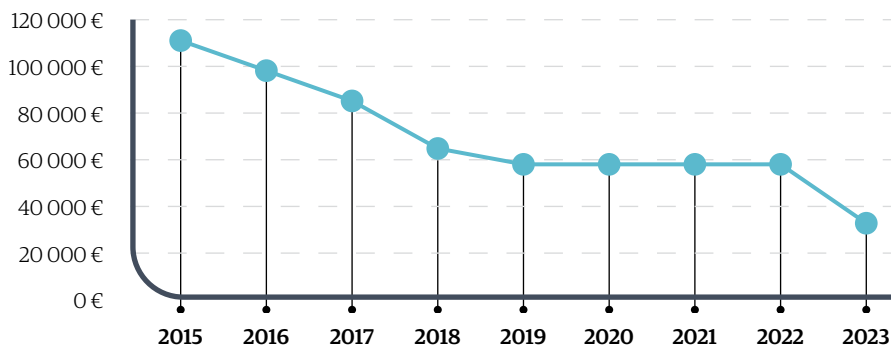
INVESTISSEMENT RÉALISÉS 2023

Nature des investissements	Coût	Subvention	Coût final pour la commune
Changements luminaire et chauffages SMA	9 779,08 €		9 779,08 €
Mise en conformité SMA	2 756,70 €		2 756,70 €
Acquisition serveur + baie	15 421,92 €	9 541 €	5 880,92 €
Acquisition colombarium	7 724,54 €		7 724,54 €
École - Matériel divers	8 081,21 €		8 081,21 €
Matériel technique	992,21 €		992,21 €
Porte et fenêtre mairie	4 693,20 €		4 693,20 €
TOTAL	49 448,86 €		39 907,86 €



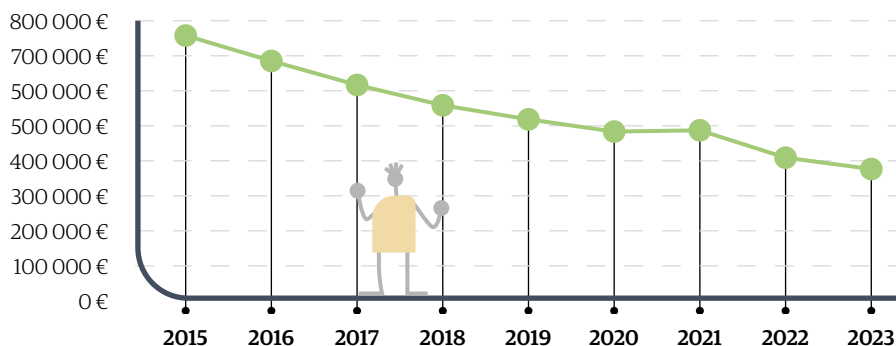
REMBOURSEMENT ANNUEL DE LA DETTE COMMUNALE

Année	Montant
2015	111 061,12 €
2016	98 171,17 €
2017	85 200,55 €
2018	64 824,91 €
2019	58 033,03 €
2020	58 033,03 €
2021	58 033,03 €
2022	58 033,03 €
2023	32 802,38 €



CAPITAL RESTANT DÙ

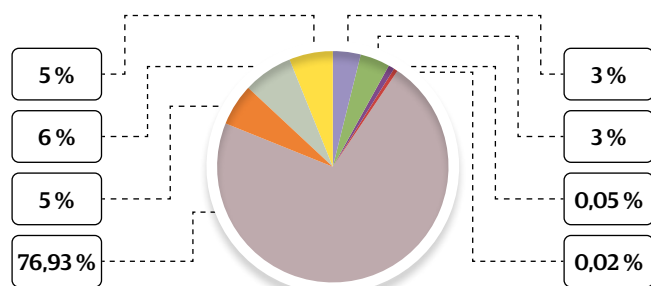
Année	Montant
2015	757 716,34 €
2016	685 143,09 €
2017	616 612,80 €
2018	558 485,83 €
2019	518 367,66 €
2020	483 480,80 €
2021	487 018,00 €
2022	408 907,78 €
2023	376 548,32 €



Service jeunesse

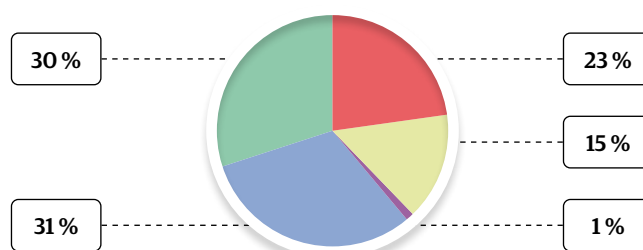
DÉPENSES

Désignation	Montant
Bâtiments	16 676,18 €
Alimentation	21 929,00 €
Animation	17 108,57 €
Transport	9 368,52 €
Hébergement	8 918,50 €
Frais banque	60,44 €
Pharmacie	23,27 €
Personnel	267 952,29 €
TOTAL DEPENSES	342 036,77 €



RECETTES

Désignation	Montant
Familles	80 072,98 €
CAF	51 189,42 €
Mutualisation Liverdun	3 820,50 €
Recettes liées au personnel	104 387,70 €
Reste à charge communal	102 566,17 €
TOTAL RECETTES	342 036,77 €





SENIORS 2024



En voyage :

En partenariat avec l'ANCV, les CCAS de Champigneulle, Bouxières-aux-Dames, Frouard, Marbach et Saizerais ont proposé à leurs seniors quatre voyages échelonnés de juin à septembre. Huit Saizerillons ont pu bénéficier de ce dispositif.



PLANTATION DE HAIES



3 février 2024 : atelier « Comment gérer durablement nos haies ».

La commune de Saizerais a accueilli un atelier organisé par le Parc Naturel Régional de Lorraine et l'association Haies vives sur le thème « Comment gérer durablement nos haies ? ». Cette année, 1,5 km supplémentaire planté par la commune et les agriculteurs (Monsieur Julien David et Les Écuries Henry) est venu compléter le maillage déjà existant et permettra aux espèces de se déplacer dans le paysage par son biais, véritable corridor écologique connectant les différents habitats naturels les uns avec les autres.

CONVENTION AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE



14 mars 2024 : signature

Le président du Parc Naturel Régional de Lorraine, Jérôme End et le maire de Saizerais Ludovic Leggeri, en partenariat avec la SCIC Climat Local, ont signé une convention d'engagements, accompagnant le projet de plantations de haies et d'arbres champêtres sur le territoire de la commune. Ce qui permettra à la commune de bénéficier d'un financement du Parc pour des plantations en chantier participatif et en chantier entreprise.



CHANGEMENT AU SERVICE JEUNESSE



Dernière séance...

Nous avons diffusé, ce vendredi soir, en présence des familles, élus et du conseiller technique de la Caf de Meurthe-et-Moselle le film réalisé par les jeunes sur le thème du harcèlement et des réseaux sociaux... Un projet tenu par Yohan Morbin, animateur jeunes qui quitte ses fonctions et laisse la place à Quentin Magréaut. Nous souhaitons à Yohan pleine réussite dans ses futurs projets professionnels. C'était un grand plaisir de partager avec lui ces 9 années de travail, rire, projets...



THÉ DANSANT



Une bonne après-midi, dans la bonne humeur !

Merci à tous pour votre participation à cet événement. Un grand merci au Comité des fêtes, aux membres du CCAS et aux élus qui se sont mobilisés pour la réussite de ce thé dansant.

